

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE
COMMUNE DE PUSEY

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°094/2019
EN DATE DU 09/08/2019

ARRÊTÉ PORTANT
FERMETURE AU PUBLIC D'UN BATIMENT E.R.P. DEvenu VACANT :
SUITE A MUTATION VERS ZONE OASIS 3 «CHAUSSEA»
SIS A L'OASIS- 70000 PUSEY

Le Maire de la Commune de PUSEY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-2, L.2213-9,

VU le Code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L.111-8, R.111-19-19, R.111-19-20, et R.123- 46,

VU le Décret n°95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

VU l'Arrêté modifié du Ministre de l'Intérieur du 25 juin 1980 portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,

VU l'Arrêté du 1^{er} août 2006 modifié par l'Arrêté du 30 novembre 2007 fixant les dispositions techniques destinées à rendre accessibles aux personnes handicapées les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public lors de leur construction, leur création ou leur modification, pris en application des articles R.111-19 à R.111-9-3 et R.111-19-6 du Code de la construction et de l'habitation,

CONSIDERANT l'avis favorable du 08/08/2019 de la commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission de l'arrondissement de Vesoul pour l'accessibilité des personnes handicapées,

CONSIDERANT que suite au déménagement du magasin CHAUSSEA situé à côté du magasin Kiabi, dans un nouveau bâtiment situé zone Oasis 3 au n°3 rue Pierre Martin, l'ancien bâtiment est devenu vacant,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : L'ancien bâtiment « CHAUSSEA » situé à côté du magasin Kiabi, devenu vacant est fermé au public à compter de ce jour.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera notifié à l'exploitant dont une ampliation sera transmise à :

Monsieur le Préfet du département de la Haute-Saône,
La brigade de Gendarmerie de Vesoul,
Les Services d'Incendie et de Secours
La Direction Départementale des Territoires.
Le Magasin CHAUSSEA

Fait à Pusey, le 09/08/2019.



Le Maire,


René RÉGAUDIE